

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de Seine et Marne environnement du 15 Mars 2019 à Melun

L'assemblée générale ordinaire de Seine-et-Marne environnement, convoqué e par son président, Yves Jaunaux par courriel en date du 28 Février 2019, s'est réunie le 15 Mars 2019 à l'Hôtel du Département de Seine et Marne à Melun.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Etaient présents :

- Yves Jaunaux, *Président, Conseiller départemental, vice président en charge de l'environnement et du cadre de vie*
- Martine Duvernois, *Conseillère départementale*
- Pierre-Edouard Guillain, *Secrétaire, Office National des Forêts*
- Fabrice Frebourg, *GSM*
- Liliane FAURE, *représentant M. Billard, Fédération des Chasseurs*
- Christian Cilia, *GDCET 77, trésorier*
- Thierry Bara, *Chambre de Commerce et d'industrie*
- Patrice Prin, *CDSCF*
- Cathy Denimal, *DEEA*
- Michel Baffie, *Mairie de Combs-la-Ville*
- Maryline Alguacil-Preslier, *Mairie de La Chapelle Gauthier et SIVU Val l'Ancoeur*
- Madame TANG, *Véolia*
- Thibault Maurice, *Cemex Granulats (pouvoir)*

Etaient excusés et/ou avaient donné pouvoir :

- Yves Roy, *Vice-président, Maire de Thoury Férottes (pouvoir)*
- Thomas Weinbreck, *A2C Granulat (pouvoir à Fabrice Frebourg)*
- Michel Jannot, *AHVOL (pouvoir)*
- Christophe DERYCKE, *Chambre Agriculture Région Ile de France (pouvoir)*
- Andrée Zaïdi, *Conseillère départementale (pouvoir)*
- Jérôme Guyard, *Conseiller départemental (pouvoir)*
- Eric Berthelot, *Adjoint au Maire de Montcourt Fromonville (pouvoir)*
- Jean-François Guimard, *CC de Moret Seine et Loing, (pouvoir)*
- Bernard Giaminardi, *GENE (pouvoir)*
- Jean-François Guimard, *CCMSL (pouvoir)*
- Marine De Sousa, *CCPMF (pouvoir)*
- Guy Largillière, *Environnement Bocage Gâtinais (pouvoir)*
- Antoine Wicart, *GRTGaz (pouvoir)*
- Jean-Claude Martinez, *Mairie de Favières (pouvoir)*



- Daniel Aimar, *Mairie Féricy (pouvoir)*
- Jacques Drouhin, *Mairie de Flagy (pouvoir)*
- Jean-Marc Pannetier, *Mairie de Montcourt Fromonville (pouvoir)*
- Laurence Klein, *Mairie de Villemaréchal (pouvoir)*
- André Zaïdi, *Conseillère départementale (pouvoir)*

ainsi que

- Christophe Parisot, Directeur de Seine-et-Marne environnement
- Florence Houry, Seine-et-Marne environnement
- *et l'équipe de Seine et Marne environnement*

Membres excusés

sans pouvoir :

- Rémi Poncelet, *AESN*

L'association comptant 64 membres à jour de leur cotisation 2018, 32 membres prenant part au vote, le quorum est atteint.

L'assemblée générale ordinaire commence à 11h00.

Le quorum est atteint l'assemblée générale débute à 11h00.

RAPPORT MORAL

Yves Jaunaux fait lecture du rapport moral de la structure.

RAPPORT D'ACTIVITE

Monsieur Parisot annonce les départs de personnel et présente les nouveaux arrivés.

L'organigramme de la structure est présenté à l'assemblée.

Ensuite chaque secteur présente ses activités avec les graphiques correspondants.

Yves Jaunaux indique que SEME occupe une place signifiante auprès des collectivités et propose une offre importante dans le cadre d'ID77. Il précise que SEME joue un rôle notable dans le domaine de l'énergie pour les collectivités.

Michel Baffie remercie SEME pour l'excellent travail réalisé qui a permis de faire avancer l'atlas de la biodiversité communale de Combs la Ville. Aujourd'hui ce document existe en version papier et numérique (sur le site de la commune), cette dernière version permettant des mises à jour.

Yves Jaunaux souligne la diversité des actions et remercie les agents de leur professionnalisme. Il note également la qualité de la communication faite par SEME.

L'assemblée générale vote à l'unanimité des membres présents ou représentés les rapports moral et d'activité.

COMPTES ANNUELS

Notre Commissaires aux Comptes intervient sur la tenue de la comptabilité. Elle précise qu'il y a un travail important fait en amont avec la mise en place de procédures limitant les erreurs et facilitant les recherches.

Florence Houry ensuite présente les comptes.

Compte de Résultat – Produits d'exploitation

Nous avons cette année une légère hausse des subventions d'exploitation à hauteur de 11.600€, et une augmentation d'environ 21.000€ pour les conventions de partenariat.

Ces sommes tiennent compte des recettes du salon « Carrefours de la Biomasse » et d'une subvention d'Eau de Paris pour ce même salon (3.000€).

Pour les subventions ADEME et AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE, elles ont été plus importantes car il y a eu moins de vacances de poste par rapport à l'an passé.

Les cotisations Membres Actifs augmentent aussi. La facturation d'animation a progressé notamment pour les secteur énergie et développement durable.

La somme de 34.691€ en Transfert de Charges inclut diverses sommes :

comme les arrêt maladie et les congés maternité, l'aide Emploi Tremplins, Uniformation et les notes de Frais pour les Pass Navigo.

Compte de Résultat – Charges d'exploitation

Sur l'ensemble des charges totales, on constate une augmentation d'environ 49.000€.

Cette augmentation est principalement due à des départs de salariés (paiement du solde des Congés Payés,) et un départ à la retraite, certes provisionné mais l'ensemble de ces charges influent sur les charges patronales.

L'augmentation de personnel, implique plus de salaires, plus de frais de déplacements et plus de formation.

L'autre élément due à l'augmentation de ces dépenses correspond aux charges incombant au salon Carrefours de la Biomasse. La subvention provenant des fonds leader pour ce salon n'est pas présente dans la comptabilité 2018 car nous n'avions toujours pas reçu la convention en décembre 2018.

Concernant les repères de crues, les dépenses sont financées en partie mais la subvention de l'AESN n'est versée que pour les travaux réellement faits et facturés. Or, la pose n'est pas terminée.

Par ailleurs, compte tenu du risque d'inondation en début d'année 2018, un mur « anti-crue » a été construit devant les bureaux pour 6.800€

Bilan Actif

On constate des créances plus importantes car les appels de fonds ont été effectués avec du retard.

Une partie du différend avec Malakoff Médéric (caisse de retraite) est réglé, mais il reste à percevoir 6000€.

Nous avons un peu moins de réserves de trésorerie, mais cela reste confortable malgré tout.

Bilan Passif

Les réserves votées l'an passé, ont été injectées dans les comptes ainsi que notre rachat d'émission de CO₂ et 5% du montant des conventions « entreprises »

Le résultat de l'année de -47619€ s'explique par la non prise en compte de la subvention du salon Carrefours de la biomasse (convention non arrivée en décembre 2018) pour 35000€ et par le mur anticrue (6800€).

Des produits sont constatés d'avance (paiement de conventions perçu avant achèvement des travaux)

Madame Favret, commissaire aux comptes, rappelle que les dossiers des associations sont une comptabilité d'épicerie avec une répartition des comptes à la coupure de l'exercice qui permettent une validation des états fournis. Elle remercie SEME de lui fournir un état précis. Elle certifie les comptes réguliers et sincères. Sans réserve.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Yves Jaunaux remercie l'équipe pour le nombre d'actions réalisées. Il rappelle l'importance pour lui de la réserve de trésorerie pour palier aux impacts de retard de subvention.

Madame Favret indique qu'en effet la réserve de trésorerie permet d'amortir le décalage entre les dépenses et la perception des subventions.

Christian Cilia informe de la difficulté à gérer le report des réserves et demande l'avis sur au moins 2 mois de trésorerie d'avance.

Madame Favret propose une réserve de 3 mois voire plus afin d'assurer la continuité de la structure sur ses fonds propres avec un bon fonds de roulement.

Christian Cilia souligne la gestion prudente de l'association.

Affectation des réserves

Afin de tenir compte du résultat négatif, il est proposé de modifier les réserves ainsi :

- Suppression des 35.000€ pour le salon Biomasse (dépenses réalisées)
 - Baisse de 5.000€ la réserve pour les repères de crues (dépenses réalisées)
 - Imputation dans notre fonds associatif de 7.619€ + 1.757€ le portant à 28.540€
- La réserve de « rachat d'émission de CO2 » s'élèvera à 11.702€

Ces réaffectations sont validées à l'unanimité.

Changement des tarifs d'adhésion pour les collectivités

Afin de simplifier la lecture de notre système (adhésion/convention) dans le cadre d'ID77, nous devons simplifier le montant des cotisations pour les collectivités.

Christophe Parisot présente les nouveaux tarifs d'adhésion pour les collectivités autres que le Département :

Pour les communes :

0.5€ par habitant en adhésion simple avec une adhésion minimale à 300€

Pour les EPCI de plus de 20000 habitants

0.1€ par habitant en adhésion simple

0.5€ par habitant en adhésion de partenariat

La cotisation ouvre droit à un nombre de jours d'intervention de la structure au profit de la collectivité avec un minimum de 3 jours pour les petites communes

Les conventions de partenariat actuelles sont toujours valides. Le nouveau système ne s'applique qu'aux nouvelles collectivités adhérentes et aux adhérents simples.

BUDGET PREVISIONNEL

Christophe Parisot présente le budget prévisionnel avec une augmentation des charges due à la création de postes pour le déploiement des PTRE et une augmentation des subventions par les EPCI. Des réserves dédiées sont associées à ces périodes de recrutement afin de financer la période de formation des personnes.

Les projets de 2019 sont présentés ainsi que les chiffres des indicateurs « Social », « Economique », « Environnemental ».

Nos adhérents, Partenaires et Mécènes sont remerciés pour leur aide précieuse.

Il n'y a pas de questions diverses, l'assemblée ordinaire se termine à 12h30.

Nous convions toutes les personnes à venir au buffet offert par la structure et continuer à échanger ensemble.

Le Président, Yves Jaunaux

